



Une marque du groupe ENGIE

VOTRE FACTURE DU 03/01/23 N°556 255 319 560

ZISUBILL5562553195600206431513

Votre Espace Client

Connectez-vous sur gaz-tarif-reglemente.fr pour suivre vos consommations, factures et paiements.

OU



Flashez-moi pour vous connecter depuis votre smartphone

Vos contacts utiles

Service Clients



gaz-tarif-reglemente.fr



Du lundi au vendredi : 9H-17H

3460 Service gratuit + prix appel



Gaz Tarif Réglementé
TSA 42108, 76934 ROUEN CEDEX 09

Dépannage

Urgence sécurité gaz 24h/24 GRDF

N° Vert 0 800 473 333

(Service & appel gratuits)

Vos habitudes de consommation de gaz naturel ont changé ? Rapprochez-vous de votre Service Clients afin d'adapter votre tarif.

Vos informations Client

► Référence client : **206 431 513**

► Compte de contrats : **406063784**

► Lieu de consommation :

5, LA CHANTERIE
37110 VILLEDOMER

MR LAUMONIER GÉRARD
5 LA CHANTERIE
37110 VILLEDOMER

MONTANT TTC A REGLER AVANT LE 17 janvier 2023

394,74 €

Merci de tenir compte des délais postaux (jusqu'à 6 jours) pour l'envoi de votre règlement. Vous pouvez aussi payer simplement en flashant le code ci-dessous.

Gaz naturel	394,74 €
Facture TTC	échéance au 17 janvier 2023
	Dont Total hors TVA
	394,74 €
	333,60 €
	61,14 €

[Détails au verso](#)

Vos consommations facturées

► Du 01/11 au 31/12/22, vous avez consommé 4026 kWh de gaz naturel
Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

Votre index télé-relevé au 31/12/22 : **0 1 7 9 3** m³

[Bilan de votre consommation dans les pages suivantes](#)

Vos prochaines échéances

► Prochaine facture vers le 2 mars 2023
► Le compteur Gaz sera relevé vers le 02 de chaque mois par télé-relève.
► Pour votre prochaine facture, le compteur communicant Gaz sera télé-relevé.
Vous avez ainsi la garantie d'être facturé au plus près de vos consommations réelles.

Message important :

votre contrat au tarif réglementé du gaz prendra fin le 30 juin 2023. Vous pouvez souscrire à tout moment sans frais à une offre de marché chez le fournisseur de votre choix. Vous pouvez comparer gratuitement les offres disponibles sur : www.energie-info.fr.

Comment payer cette facture ?

► **Par e-TIP** : Depuis votre espace client : gaz-tarif-reglemente.fr ou en flashant le code ci-contre

► Par courrier à affranchir :

TIP : Détachez le TIP et adressez le daté et signé à l'adresse indiquée.

Si la mention "joindre un RIB ou un RIP" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre au TIP le Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne correspondant.

A titre exceptionnel, vous avez également la possibilité de nous adresser un chèque établi à l'ordre d'ENGIE GAZ TARIF RÉGLEMENTÉ accompagné du TIP puis insérer dans l'enveloppe fournie.

► **Par carte bancaire** : Depuis votre espace client : gaz-tarif-reglemente.fr
- En flashant le code ci-contre :
- En appelant le : **3050** Service & appel gratuits

► **En espèces** : en vous rendant dans un bureau de poste muni(e) de votre facture.

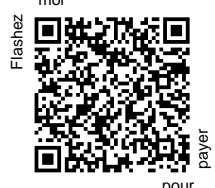
► **Pour vos prochaines factures, nous vous conseillons :**

Le prélèvement automatique : Vous êtes informé sur votre facture du montant et de la date de votre prélèvement.

La mensualisation : Pour gérer votre budget tous les mois, des prélèvements fixes.

Pour activer ces services rendez vous sur votre espace client internet gaz-tarif-reglemente.fr ou appelez votre service client au

3460 Service gratuit + prix appel



pour payer

COMPRENDRE CETTE FACTURE

Votre consommation repose sur les index télé-relevés transmis par le compteur communicant.

Pour aller plus loin : facture.gaz-tarif-reglemente.fr

Votre contrat d'énergie

► Gaz Naturel Tarif B1 réglementé (plus de 6 000 kWh par an)

- Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 19836
- Compteur Gazpar communicant
- Point de comptage et d'estimation : 09763096921052

GAZ NATUREL	Ancien Index	Nouvel Index	Déférence en m ³	Coeff conv ⁽¹⁾	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %	Total TVA incluse en euros
Abonnement Abonnement du 03/01 au 02/03/23 sur la base de 16,75€ HT par mois ⁽²⁾							32,93	5,5	34,74
Total Abonnement							32,93		34,74 €
Consommation Consommation sur télé-relève compteur n° 576 du 01/11 au 01/11/22	1432	1434	2	11,16	22	0,06490	1,428	20,0	1,713
Consommation sur télé-relève compteur n° 576 du 02/11 au 01/12/22	1434	1559	125	11,16	1395	0,06490	90,536	20,0	108,643
Consommation sur télé-relève compteur n° 576 du 02/12 au 31/12/22	1559	1793	234	11,15	2609	0,06490	169,323	20,0	203,188
Total Consommation							261,29		313,54 €
Contributions et taxes liées à l'énergie⁽³⁾ Contribution Tarifaire Acheminement Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel							5,52	5,5	5,82
Total Contributions et taxes					4026	0,00841	33,86	20,0	40,63
TOTAL GAZ NATUREL TTC									394,74 €

SERVICES	Quantité	Prix unitaire HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %	Total TTC en euros
F@cture dispo	1				gratuit
Espace client	1				gratuit

	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
TOTAL DE VOTRE FACTURE	333,60	2,11	59,03	394,74 €

⁽¹⁾ Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?

Le compteur mesure le volume de gaz naturel (en m³) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m³ de gaz naturel varie en fonction de la composition du gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le Distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m³ x coefficient de conversion = nombre de kWh. Il peut être calculé par le Fournisseur pour les consommations intermédiaires, en cas de répartition des consommations par période due à changement de prix au cours de la période de facturation, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour cette période.

⁽²⁾ Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paieriez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

⁽³⁾ Contributions et Taxes liées à l'énergie

La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'Électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières.

• Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les Fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de gaz naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (Pouvoir Calorifique Inferieur) par un coefficient légal de 1,11 donnant ainsi le PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) applicable au Gaz.

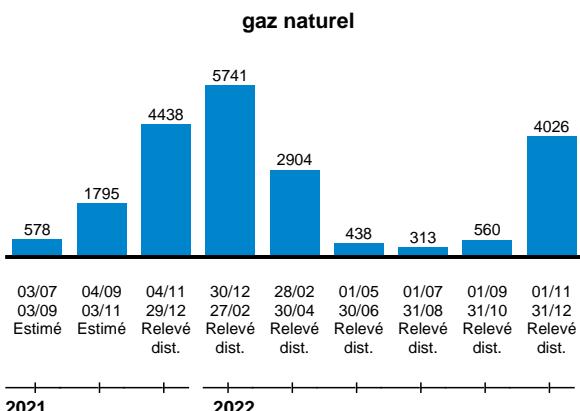
ACTUALITE

► Des e-services gratuits accessibles à tout moment

Facture en Ligne, historique de vos consommations, date et montant de votre prochaine facture, paiement en ligne, prélèvement automatique, mensualisation, relevé de compteur... Pour bénéficier des e-services dans un espace sécurisé, rendez-vous sur votre espace client ou créez-le en quelques clics sur gaz-tarif-reglemente.fr

Bilan de votre consommation

Evolution de votre consommation facturée en kWh



Règlement par TIP SEPA

Décompte à conserver

Bénéficiaire ENGIE

Payeur LAUMONIER Gérard



111489004157 54008406063784556255319560951151 39474

 Montant en euros
 3 947 4

 IBAN : FR7520041010120082043T03383
 ICS : FR03SYM002381
 RUM : TIP11148900840606378455625531956000

 LAUMONIER Gérard
 5 LA CHANTERIE
 37110 VILLEDOMER

Montant : 394,74 €

TIP SEPA

En cas de modification joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

Date et Lieu	Signature
--------------	-----------

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel: en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficierez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

002064315139 LAUMONIER

20041010120082043T03383

111489004157 54008406063784556255319560951151 39474

LEXIQUE

Activ'Conso

Vous pouvez suivre vos données de consommation de gaz naturel depuis votre Espace Client gaz-tarif-reglemente.fr/espace-client-tr/consommations.html. Ces données sont également disponibles dans l'espace sécurisé mis à votre disposition par le distributeur de gaz naturel sur son site <http://www.grdf.fr/particuliers>

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur gaz-tarif-reglemente.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Clients par téléphone (Numéro Cristal : 34 60 - Service gratuit + prix appel), via votre espace client (gaz-tarif-reglemente.fr) ou par courrier (Gaz Tarif Réglementé Service Clients TSA 92104 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur du Groupe ENGIE, soit par internet www.mediateur-engie.com/contact, soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDIATEUR, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mediateur.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :



NUMÉROS
D'URGENCE
17 114